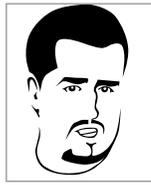


PAR MATHIEU PLANTE



LAWG à Tel-Aviv

Cette année, la rencontre de l'IAWG (International Affiliation Of Writers Guilds) s'est tenue en octobre à Tel-Aviv.

**Guilde
française des
scénaristes**

KWG

SARTEC

SGI

VDD

WGAE

WGAW

WGC

WGGB

WGSA

Avant de vous faire un survol de l'état des lieux pour chacune des guildes membres de l'IAWG, je veux vous parler plus en détail de la neutralité du Net (*Net neutrality*), un thème abordé en profondeur lors de notre rencontre. Si le concept ne vous est pas familier, c'est probablement parce qu'il est peu discuté chez nous. Jusqu'à l'an dernier, je n'avais moi-même aucune idée de quoi il s'agissait exactement.

Ce principe entend assurer au réseau Internet sa neutralité en faisant en sorte qu'aucun contenu ne soit privilégié au profit d'un autre par les fournisseurs d'accès Internet (FAI). D'empêcher que des colosses comme Facebook ou Amazon, pour ne nommer que ceux-là, n'écrasent des sites plus obscurs et plus artisanaux. Un simple principe de non-discrimination qui prévient l'établissement de traitements préférentiels, ou toute forme d'influence des FAI sur les utilisateurs du Net. Les données doivent par conséquent être toutes considérées également, qu'elles proviennent d'une instance gouvernementale, d'un géant de l'industrie, ou d'un simple quidam comme vous et moi. Un principe de neutralité qui stipule en définitive que l'Internet se doit de toujours demeurer ouvert et démocratique.

Les Américains sont les premiers à avoir été confrontés à cette problématique, leur marché étant immense et les monopoles des FAI étant chez eux plus marqués. La plus évidente violation de la neutralité du Net s'est produite il y a près de deux ans lorsque Netflix a signé une entente avec le câblo-opérateur Comcast afin que les utilisateurs de Netflix puissent jouir d'une vitesse plus rapide. Cette annonce avait créé à juste titre un véritable tollé, signalant une infraction claire à la neutralité du Net. La FCC, l'équivalent de notre CRTC, a voté le 26 février 2015 en faveur d'un resserrement des règles que certains FAI ont immédiatement contesté en cour.

Le Parlement européen défend aussi le principe de la neutralité du Net. Il a d'ailleurs adopté, le 27 octobre dernier, un règlement régulant le marché des communications électroniques. Ce règlement a introduit pour la toute première fois dans le droit de l'Union européenne, des principes découlant de la neutralité du Net.

Mais ailleurs dans le monde, il n'y a trop souvent aucune norme qui impose cette neutralité. Et chez nous, bien que les politiques aient souvent été à la remorque de celles des Américains, la question des monopoles n'a jamais vraiment posé problème. La neutralité du Net n'a fait la manchette que lorsque le gouvernement Couillard a mis sur le tapis une proposition pour filtrer les sites de jeux de hasard illégaux en ligne. Une idée louable, mais une enfreinte certaine à la neutralité du Net, selon de nombreux observateurs. Et pour nous à la SARTEC, la question des cachets offerts aux auteurs qui créent des œuvres diffusées ou créées spécifiquement pour le Net est beaucoup plus pressante.

Voilà. Passons maintenant à un petit tour de table autour du monde. Notons d'abord l'absence cette année de plusieurs délégations. La WGI (Writers Guild Of Ireland) a choisi de boycotter l'événement pour manifester son inconfort face aux bombardements du gouvernement israélien dans la bande de Gaza à l'été 2014. Le directeur général de la NZWG (New Zealand Writers Guild) ayant pour sa part quitté ses fonctions quelques semaines avant la tenue de la rencontre, il a été

LAWG à Tel-Aviv

Suite de la page 23

impossible pour cette guildes de se joindre à nous. Et la FWA (Filmwriter's association of Mumbai) s'est absentée sans nous donner de raison.

Rappelons un triste état de fait : la SGI (Script Writers Guild Of Israel) est considérée illégale par le gouvernement qui ne leur reconnaît même pas le droit d'association. L'année dernière, je vous avais parlé du combat devant les tribunaux de la SGI contre le diffuseur IBA pour faire respecter l'obligation légale de cette chaîne de diffuser au moins 36 % d'émissions produites localement, alors qu'elle n'en diffusait qu'un maigre 3 %. Comme IBA n'a pas daigné changer ses pratiques, elle a été tout simplement abolie. Mais la situation des auteurs israéliens ne s'est pas améliorée pour autant et le changement de garde au ministère de la Culture n'augure rien de bon. Dès son entrée en fonction, la nouvelle ministre de la Culture a mis de l'avant des mesures afin de couper le financement des œuvres qui vont à l'encontre de la légitimité de l'État d'Israël. Une attaque en règle à la liberté d'expression que dénonce vivement la SGI. Mais malgré ses efforts pour faire entendre raison à la ministre, l'initiative malheureuse a influencé certaines autorités publiques qui ont déjà interdit la distribution d'œuvres jugées inopportunes.

L'an dernier, La Guilde française des scénaristes a amorcé des négociations avec les producteurs afin d'assurer de meilleures conditions dans le secteur de l'animation (troisième en importance dans le monde, rappelons-le, après le Japon et les États-Unis). Entre temps, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), institution chargée de financer l'industrie, a conclu une entente avec les producteurs afin de bonifier son aide financière. Le hic, c'est que cette réforme n'a été discutée qu'avec les producteurs, derrière des portes closes, sans garantir une aide directe aux auteurs. La Guilde a donc cru bon de s'y opposer. Par ailleurs, la Guilde est en pourparlers afin d'encadrer légalement les *writing's rooms* afin que les auteurs qui y participent puissent enfin être payés correctement.

Une bonne nouvelle pour la WGGB (Writers Guild Of Great-Britain) qui a réussi à obtenir des allègements fiscaux pour les secteurs des émissions jeunesse, de l'animation et de la fiction. Notons que ces allègements, déjà prévus en cinéma, sont d'une aide précieuse pour attirer de nouvelles productions et coproductions. Par ailleurs l'an dernier, la WGGB a réussi de peine et de misère à négocier une majoration de 2 % des cachets minimums avec la BBC, et les prochaines négociations promettent d'être encore plus ardues. Rappelons que la BBC fonctionne à partir de frais de licence payés par chaque contribuable, et que ces frais ont connu au cours des six dernières années un gel à cause de la récession. La chaîne nationale risque en conséquence de se montrer très fermée à de nouvelles majorations des cachets.

Dans les dernières années, la WGAE (Writers Guild of America East) a graduellement étendu sa juridiction à la télé-réalité,

aux films indépendants et aux jeux vidéos. N'oublions pas que les deux guildes américaines doivent négocier des ententes collectives à la pièce pour chacune des productions et non pas en bloc avec une seule association de producteurs, comme nous le permet chez nous la *Loi sur le statut de l'artiste* depuis 1987. Lors d'élections périodiques, les auteurs doivent décider par vote s'ils souhaitent être représentés pour telle ou telle émission. Pour leur part, les représentants de la WGAW (Writers Guild Of America West) ont été moins nombreux et moins bavards qu'à leur habitude. Peut-être tout simplement parce que leur situation est plus qu'enviable : pour une troisième année de suite, les auteurs d'Hollywood ont engrangé des cachets totalisant plus d'un milliard de dollars américains. Oui, oui, je partage votre jalousie...

RENDEZ-VOUS L'AN PROCHAIN À PARIS...

La WGC (Writers Guild Of Canada) vient tout juste de renégocier sa principale entente collective (Independent Production Agreement) avec la CMPA pour les producteurs hors Québec ainsi qu'avec l'AQPM pour les producteurs en sol québécois. Ils étaient très curieux d'en savoir plus sur les possibilités que nous octroie la *Loi sur le statut de l'artiste*. Nous leur avons répondu que c'est en effet cette *Loi* qui avait forcé il y a plus de vingt ans l'AQPM (à l'époque l'APFTQ) à négocier avec nous et que l'entente couvrirait tous les producteurs en même temps. Il n'existe aucune législation semblable hors du Québec, et rien ne force les producteurs canadiens-anglais à adhérer à l'entente collective. Quand on se compare, on se trouve moins manchots et on se console. Ça sert aussi à ça, l'IAWG.

La WGSA (Writers Guild Of South Africa) avait enfin réussi à mettre sur pied un contrat type pour le cinéma, mais n'a toujours pas, à l'heure actuelle, d'entente collective avec les producteurs. Ils étaient donc très intéressés à connaître les différentes stratégies de négociation des autres pays autour de la table. Ce manque de débouchés en sol sud-africain a poussé la WGSA à s'ouvrir au monde en organisant des visites dans les marchés comme Miami, Los Angeles ou Prague afin que les auteurs puissent vendre eux-mêmes leurs projets à des producteurs, des diffuseurs ou des distributeurs étrangers. Dans un autre ordre d'idée, la WGSA entend bientôt mettre sur pied sa propre société de gestion.

Pendant plus de dix ans, les cachets des auteurs allemands n'ont pas été augmentés. Les premières ententes collectives signées en 2012 entre la VDD (Verband Deutscher Drehbuchautoren), les diffuseurs publics et l'Alliance des producteurs de films, n'ayant pas permis d'assurer une rémunération adéquate aux auteurs, la VDD a décidé de déchirer l'entente et de s'asseoir à nouveau, souhaitant aussi ajouter une couverture pour l'écriture non linéaire et un meilleur investissement pour le travail en développement.

Voilà. Rendez-vous l'an prochain à Paris... 